



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Avenir du camping en France

Question écrite n° 12453

Texte de la question

M. Damien Abad attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, sur l'avenir du *camping* en France. Au fil des années, il a été constaté une diminution significative du nombre d'emplacements nus au profit des emplacements locatifs. Le *camping* constitue une part essentielle du patrimoine touristique français. Les évolutions et l'élargissement de l'offre en *mobil homes*, ainsi que l'amélioration de la qualité des *campings* sont bien entendu nécessaires. Cette transformation rapide et significative remet en question l'essence même du *camping* et suscite des inquiétudes quant à son devenir. Par conséquent, il aimerait être informé des actions que le Gouvernement compte entreprendre pour permettre un nombre minimum d'emplacements nus afin de préserver la diversité des profils des campeurs.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12453

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et tourisme

Ministère attributaire : [Entreprises, tourisme et consommation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 octobre 2023](#), page 9330

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)